

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

septLIQUID SENSITIVE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produits biocides destinés à l'hygiène humaine, Réservé uniquement à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH
Lunastrasse 5
A-5700 Zell am See
No. de téléphone +43 (0)5 0456
No. Fax +43 (0)5 0456 7777
E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.at
Service émetteur /
téléphone Regulatory Affairs
Adresse email de la
personne regulatoryaffairs@hagleitner.at
responsable pour
cette FDS

Adresse/Fournisseur

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH
Lunastrasse 5
AT5700 Zell am See
No. de téléphone +43 (0)5 0456
No. Fax +43 (0)5 0456 7777
Adresse email de la
personne regulatoryaffairs@hagleitner.at
responsable pour
cette FDS

Distributeur Suisse :
HYPROS SA
Pont-du-Centenaire 144
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022 338 35 00
hypros@hypros.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

TOX INFO SUISSE : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 3 H226
Eye Irrit. 2 H319
STOT SE 3 H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales/locales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Propane-2-ol

Lire les sigles de classification et les informations produit avant utilisation.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008)

Propane-2-ol

No. CAS	67-63-0		
No. EINECS	200-661-7		
Numéro d'enregistrement	01-2119457558-25-XXXX		
Concentration	>= 50		%

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

Autres données

Texte officiel des phrases R, voir chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Engourdissement, Fatigue

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau, Mousse stable aux alcools, Poudre ABC, Produit d'extinction à sec

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Classe de feu / Classe de température / Classe d'explosibilité de poussière

Classe de combustibilité B (matières combustibles liquides)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur \geq 5 \leq 25

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Agents d'oxydation

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé uniquement à un usage professionnel. Produits biocides destinés à l'hygiène humaine

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec les yeux. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Protection respiratoire - Note

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	odeur d'alcool
valeur pH	
Valeur	env. 7 à 8,6
Concentration/H ₂ O	= 100 %
Point de fusion	
Valeur	< -20 °C
Point de sublimation	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	> 85 °C
Point d'éclair	
Valeur	= 23 °C
Taux d'évaporation	
Remarque	non déterminé
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite d'explosivité, inférieure	= 2 % (V)
Limite d'explosivité, supérieure	= 12 % (V)
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité	
Valeur	= 0,876 g/cm ³
Hydrosolubilité	
température	= 20 °C
Remarque	miscible
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
coefficient de partage: n-octanol/eau	
Remarque	non déterminé
Température d'inflammabilité	
Remarque	non déterminé
température d'auto-inflammabilité	
Remarque	non déterminé

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

Indice de combustion

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité**dynamique**

Valeur	env. 9		mPa.s
température	= 20	°C	

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Remarque non déterminé

La densité après le tassement

Remarque non déterminé

Teneur en solvant

Valeur = 45 %

Teneur en solide

Remarque non déterminé

La concentration de la saturation

Remarque non déterminé

Critique point

Remarque non déterminé

La constante de dissociation

Remarque non déterminé

Tension superficielle

Remarque non déterminé

Autres données

Liquide combustible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

température de décomposition

Remarque non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Propane-2-ol

Espèces	rat		
DL50	=	5280	mg/kg
méthode		OCDE 401	
Source		Données du fabricant	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Propane-2-ol

Espèces	lapin		
DL50	>	13900	mg/kg
méthode		OCDE 402	
Source		Données du fabricant	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Propane-2-ol

Espèces	rat		
CL 50	>	25	mg/l
Durée d'exposition	=	6	h
méthode		OCDE 403	
Source		Données du fabricant	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.
----------	--

sensibilisation

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Mutagénicité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Toxicité pour la reproduction

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Cancérogénicité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque	non déterminé
----------	---------------

exposition répétée

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Expériences issues de la pratique

Dessèche la peau. L'inhalation des vapeurs de solvant à haute concentration a un effet narcotique.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Les valeurs fournies concernent la matière active technique.

Toxicité pour les poissons (Composants)

Propane-2-ol

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)		
CL 50	8970	à	9280 mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	IUCLID		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Propane-2-ol

Espèces	Daphnia magna		
CE50	9714		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
Source	IUCLID		

Toxicité pour les algues (Composants)

Propane-2-ol

Espèces	Scenedesmus quadricauda		
LOEC	1800		mg/l
Durée d'exposition	7	d	
Source	IUCLID		

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Propane-2-ol

Espèces	Pseudomonas putida		
LOEC	1050		mg/l
Durée d'exposition	16	h	
Source	IUCLID		

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Élimination physico-chimique

Substance de référence Propane-2-ol

Biodégradabilité

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

N'est disponible

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ALCOHOLS, N.O.S. (Propan-2-ol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

-

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH)	=	63	%
COV (CE)	=	63	%

Biocide Substance

Propane-2-ol			
Concentration	631	g/kg	
No. CAS	67-63-0		

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (*) à gauche de la page.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Civil Aviation Organization

Nom commercial : septLIQUID SENSITIVE

Numéro de la matière: SUB302022060000

Version : 5 / EU

Date de révision: 02.01.2018

the date of issue: 29.01.14

remplace la version : 4 / EU

Date d'impression 18.04.18

CAS: Chemical Abstracts Service
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
VOC: Volatile Organic Compound
INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients
MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
NOEL: No observable effect level
NOEC: No observable effect concentration
LD: Lethal dose
LC: Lethal concentration
REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals
CEFIC: European Chemical Industry Council
DMEL: Derived minimal effect level
DNEL: Derived no effect level
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
IMO: International Maritime Organization
EU: European Union
EC: European Community
GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals
UN: United Nations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

